

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 20 novembre 2024 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Benoît Duchesne	Vice-président
M. Jean Thibault	Trésorier
M ^{me} Maryline Côté	Administratrice
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

EST ABSENT

M. Aristote Diasonama	Secrétaire
-----------------------	------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

M ^{me} Valeriya Funtikova	Coordonnatrice de projets de participation citoyenne - Accès transport viable
M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

Aucun citoyen n'est présent à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la huitième séance régulière de l'année 2024 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 20 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 31
3. Présentation par Accès Transport Viable : Projet de mobilisation en sécurité routière	19 h 32
4. Période d'information de la conseillère municipale	20 h 00
5. Période de questions et commentaires du public	20 h 15
6. Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2024	20 h 30
7. Suivi des activités du Conseil de quartier	20 h 32
• Bilan des activités sécurité routière 2024	
8. Affaires nouvelles	20 h 35
• Programme de sécurité routière 2025	
• Résolution sur la sécurité routière des piétons dans le secteur des écoles l'Orée-des-Bois et de la Chanterelle	
• Résolution pour améliorer des marquages des traverses piétonnes sur plusieurs rues	
• Plan d'action 2025-2029	
9. Trésorerie	20 h 45
• Paiement des frais de secrétariat	
• Autorisation des dépenses	
• Mise à jour du Registraire des entreprises	
10. Correspondance	21 h 00
11. Varia	21 h 05
12. Levée de l'assemblée	21 h 15

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

24-11-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

24-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M. Maxime Falardeau, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

24-11-03 Présentation par Accès Transport Viable : Projet de mobilisation en sécurité routière

M^{me} Valeriya Funtikova, coordonnatrice de projets de participation citoyenne chez Accès transport viable, fait tout d'abord connaître la mission de l'organisme à but non lucratif qui est de défendre les droits des personnes utilisant les transports collectifs et actifs, puis de promouvoir la mobilité durable dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Par la suite, elle présente l'offre de service de l'organisme dont les activités sont admissibles au soutien financier offert par le programme de sécurité routière offert par la Ville de Québec. M^{me} Funtikova attire davantage l'attention des membres sur les activités offertes aux élèves du primaire, à savoir :

- *À l'école à pied ou à vélo Je suis capable!* qui consiste en une campagne de formation, de mobilisation et de sensibilisation aux transports actifs et sécuritaires vers l'école;
- Des animations éducatives clé en main portant sur différentes thématiques comme les bienfaits des transports actifs, le code de sécurité routière et les bons comportements sur la route, la signalisation et les infrastructures favorables aux déplacements actifs, ou encore les transports et les gaz à effet de serre;
- Un parc d'éducation à la sécurité routière qui se veut une reproduction miniature d'un réseau routier comportant un ensemble de rues et d'intersections dotées de signalisation, à dimension réduite. Ce parc offre l'occasion d'explorer les règles de sécurité routière à pied, à vélo et en auto puis de sensibiliser les jeunes à la cohabitation des différents utilisateurs;
- *Ça marche!* un projet pilote qui comprend un volet théorique, puis un volet pratique à l'extérieur où les élèves mettent en application les connaissances acquises.

En réponse aux questions des membres, M^{me} Funtikova partagera la liste des écoles primaires de la Ville de Québec qui ont pris part à l'une ou l'autre des activités offertes dans la dernière année, puis précise que pour le quartier de Val-Bélair, l'École du Val-Joli faisait partie du groupe.

Aussi, elle présente les modalités financières des activités et le nombre d'élèves pouvant être formés sur une journée. Elle invite les membres à se rendre sur le site Web pour obtenir davantage de détails sur les activités offertes.

Les membres remercient M^{me} Funtikova pour sa présentation.

Par la suite, les membres discutent des propositions d'activités qui leur ont été faites puis conviennent de ne pas faire appel aux services d'Accès transport viable pour cette année.

24-11-04 Période d'information de la conseillère municipale

La conseillère municipale, M^{me} Bianca Dussault, présente l'état d'avancement des travaux réalisés sur la rue de l'Etna, qui comprend également l'ajout de chevrons et d'adaptations pour les personnes non-voyantes. Elle précise que la surélévation de l'intersection près de l'École de la Myriade sera plutôt réalisée à la fin de la période scolaire.

Une discussion suit entre les membres et la conseillère concernant la restriction hivernale de stationnement sur la rue de l'Escarpement, la possibilité d'ajout de stationnements sur la rue des Rigoles, l'ajout de surélévations pour le ralentissement de la circulation sur la rue Castel, et l'ajout de lumières clignotantes pour le cheminement scolaire pour les rues des Camarades, Collin, Corail et Castel. Elle donne également les dernières informations concernant l'aménagement futur de la bretelle d'accès Industrielle et Henri-IV, puis précise qu'il n'y a aucune nouvelle information à communiquer concernant l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue de l'Escarpement. Aussi, l'élargissement de la route de l'Aéroport, entre le boulevard Hamel et la rue Notre-Dame, pourrait permettre d'espérer un élargissement éventuel jusqu'à la rue Sainte-Geneviève dans les prochaines années.

Concernant l'ajout du Métrobus, M^{me} Dussault confirme que celui-ci sera en fonction à partir de l'automne 2025.

Aussi, elle explique que la problématique de déneigement autour du chemin du Lac Côté a été soulevée au conseil d'arrondissement plus tôt cette semaine. La Ville n'ayant pas les équipements adaptés à l'étroitesse du chemin et considérant qu'il s'agit d'un chemin privé, cette dernière Ville n'offrira pas le service demandé.

De plus, elle informe avoir reçu une demande d'autorisation de stationnement sur le boulevard Pie-IX Nord, laquelle a été refusée. Elle précise toutefois que différents scénarios sont étudiés pour accommoder le commerce concerné par la demande.

Elle annonce avec fierté que près de 10 000 chats sont enregistrés depuis le début du programme.

Enfin, elle informe les membres que lors des prochaines élections municipales, un redécoupage des quartiers sera réalisé. Ainsi, le quartier des J, situé à l'est du boulevard Henri-IV, sera intégré au secteur de Loretteville.

24-11-05 Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'est posée.

24-11-06 Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2024

Résolution CQVB-24-CA-34

Il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M. Jean Thibault, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2024 après avoir corrigé la date de la réunion et ajusté les heures prévues à l'ordre du jour.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

24-11-07 Suivi des activités du Conseil de quartier

- Bilan de l'activité de sécurité routière

M. Benoit Duchesne a rédigé le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2024 qui sera transmis dans les délais prescrits à la Ville de Québec, son adoption ayant été faite à la dernière réunion. Également, une copie du document adopté sera transmise aux membres par courriel.

24-11-08 Affaires nouvelles

- Programme de sécurité routière 2025

M^{mes} Maryline Côté et Louise Sauvageau prennent le relais pour l'organisation des activités de l'année 2025. Elles ont débuté la sollicitation des écoles primaires, l'École du Val-Joli s'est montrée intéressée. Aussi, l'activité grand public du mois de septembre sera reconduite. Elles prépareront les formulaires requis pour le 30 novembre prochain.

Aussi, elles ont débuté la réflexion pour l'activité grand public et suggèrent de faire davantage de publicité pour attirer un plus grand nombre de participants, notamment les élèves de niveau secondaire, d'ajouter des activités de sensibilisation aux règles de sécurité routière pour les gyropodes et les trottinettes, puis d'ajouter du maquillage pour enfants.

- Résolution sur la sécurité routière des piétons dans le secteur des écoles l'Orée des Bois et de la Chanterelle

Une proposition de résolution est soumise à l'attention des membres, qu'ils commentent et libellent de la manière suivante.

CONSIDÉRANT que la circulation routière autour de l'École de la Chanterelle et de l'École de l'Orée-des-Bois préoccupe beaucoup de parents du secteur;

CONSIDÉRANT les enjeux de circulation dans le secteur du boulevard Pie-XI Sud;

CONSIDÉRANT l'absence de trottoir sur la rue de Calais;

CONSIDÉRANT que plusieurs enfants marchent sur la rue de Calais pour se rendre à l'école;

CONSIDÉRANT que le stationnement est autorisé sur les deux côtés de la rue de Calais;

Résolution CQVB-24-CA-35

Sur proposition de M. Benoît Duchesne, dûment appuyé par M^{me} Louise Sauvageau, il est résolu que le conseil de quartier de Val-Bélair demande à la Ville de Québec de promouvoir la sécurité routière autour de l'École de la Chanterelle et de l'École de l'Orée-des-Bois afin d'aménager un trottoir sur la rue de Calais.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- Résolution pour améliorer des marquages des traverses piétonnes sur plusieurs rues

Une proposition de résolution est soumise à l'attention des membres afin d'ajouter du marquage sur la chaussée à l'intersection de la rue de la Joconde et du boulevard Pie-XI Sud. Une discussion suit entre les membres puis ils conviennent de reporter l'adoption de la résolution à une prochaine réunion.

- Plan d'action 2025-2029

Les conseils de quartier seront sollicités pour la préparation du plan d'action 2025-2029 en matière de sécurité routière. Une conférence de presse étant prévue à la fin de la semaine par la Ville de Québec pour annoncer le contenu de sa stratégie de sécurité routière, les membres conviennent de traiter ce sujet lors d'une prochaine réunion, et ce, afin de s'assurer que les activités organisées seront en cohérence avec la stratégie de la Ville.

24-11-09 Trésorerie

Le solde du compte était de 5 276,84 \$ au 31 octobre 2024. Ce montant inclut le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 3 450,53 \$. Il est à noter que la subvention d'un montant de 3 000 \$ pour les activités de l'École de la Myriade est toujours attendue. Ainsi, le solde du compte pour le budget de fonctionnement de l'année 2024 s'élève à 1 826,31 \$.

Résolution CQCV 24-CA-36

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Charles Gillespie, d'autoriser le paiement d'un montant de 105 \$ (chèque # 272) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois d'octobre 2024.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

La mise à jour du Registraire des entreprises étant requise annuellement, les membres sont invités à transmettre une photographie de leur permis de conduire ou de leur carte d'assurance maladie à M. Jean Thibault qui s'assurera de remplir les informations sur le site du Registraire.

24-11-10 Correspondance

La présidente partage le contenu de quelques correspondances reçues dans les dernières semaines et qui ont été référées au 311.

24-11-11 Varia

Aucun sujet n'est traité.

24-11-12 Levée de l'assemblée

À 21 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Benoît Duchesne de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Francine Dion, présidente, en l'absence du secrétaire.

Francine Dion, présidente